

et de grâce et sa perte ne sera peut être jamais remplacée. Ce grand homme avoit, j'ose le dire, de l'amitié pour moi ; il savoit combien mon admiration pour lui étoit sincère , si éloignée de toute adulation, comme mon attachement étoit epuré de tout interet. Il me donna une véritable preuve du sien dans sa lettre du 12 mars 1788 , qui renferme des témoignages bien flatteurs de son amitié et que je conserve precieusement ; il se dispoit à me la prouver par des effets lorsque peu de jours après , une mort precipitée l'enleva au barreau et à ses amis. Je l'ai pleuré bien sincerement et je le regarde comme l'un des plus grands talents que la France ait eu et comme celui qui a reuni dans le plus haut degré toutes les qualités que Ciceron et Quintilien exigent d'un orateur. Il joignoit à de grands talents mille qualités aimables qui ne les accompagnent pas toujours , mais qui en elevent singulièrement le prix. Il étoit obligeant, doux, honnête, aimant à servir ses jeunes confrères et à leur procurer les occasions de gloire. Il est mort batonnier de l'ordre et , dans cette place difficile , il avoit su se concilier tous les suffrages , menager tous les amours propres et se faire generalement aimer. C'est que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit , qualité assez rare parmi les avocats, qui, comme l'a judicieusement imaginé l'auteur du Tableau de Paris, conservent toujours une teinte de pedantisme inseparable de la robe , qui les place entre l'homme de lettres et le professeur de l'université. Gerbier avoit toute l'amenité d'un homme du monde et tout le savoir d'un grand jurisconsulte. Mais les bornes de mon papier m'avertissent de terminer son eloge. Je suis venu à bout de ma 3^e page sans le secours des citations , j'ai rempli ma tache, c'est maintenant à vous à commencer la votre. Vous connoissez toute l'étendue des sentiments que vous m'avez permis de vous vouer.

GRIMOD.

NOTA. — Au bas de cette lettre est le chiffre CCCXXXIX , indiquant le nombre de lignes qu'elle contient.